



Travaux dans un centre commercial

Par **veronique guerin**, le **06/11/2018 à 17:40**

Bonjour j'ai un institut dans un centre commercial le centre commercial agrandi ,il veut m'obliger à fermer 15 jours pour installer dans mon institut des sprinters(sécurité incendie) mais la perte d'exploitation est trop grande je n'ai pas de trésorerie mon assurance perte d'exploitation ne rentre pas en compte , que puis je faire?

Par **Visiteur**, le **06/11/2018 à 19:10**

Bonjour

Refusez ces conditions et demandez une juste indemnisation.

Sur ces sujets..

<http://www.brg-avocats.fr/actualites/186-copropriete-absence-de-garantie-du-syndicat-sur-la-perte-d'exploitation-du-locataire-consécutive-aux-travaux-votés-par-la-copropriété.html>

<http://www.chefdentreprise.com/Thematique/gestion-finance-1025/Tribunes/L-indemnisation-des-pertes-d-exploitation-305.htm>